



COMMUNE DE WOUSTVILLER
Département de la Moselle

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 JANVIER 2026**

N°	OBJET	DECISIONS
2026/014	<p>DELIBERATION RECTIFICATIVE RELATIVE A L'AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026</p> <p>Suite à une erreur matérielle dans le montant du chapitre 23 figurant dans la délibération n° 2026/001 du 08 janvier 2026.</p> <p>Le montant maximal autorisé est fixé à 304 690.57 € réparti sur les chapitres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">-Chapitre 21 : 123 311.00 €-Chapitre 23 : 181 379.57 € <p>Les autres dispositions de la délibération n° 2026/001 du 08 janvier 2026 demeurent inchangées.</p>	Approuvé par 18 voix pour, 2 contre

Woustviller, le

23/01/2026

La secrétaire de séance,
Sylvie PARZYBOK-GALERA

Madame le Maire,
Sonya CRISTINELLI-PRAIBOEUF

